

## **AVIS PUBLIC**

AVIS est donné à Daniel Daoust et Fatou Diod, 2480, rue des Nations, appartement 203, Montréal, arrondissement de Saint-Laurent, dernière adresse connue, qu'à défaut de réclamer les meubles laissés lors de son éviction le 23 septembre 2016, dans les dix (10) jours de la publication de cet avis, ces biens mobiliers seront détruits et/ou vendus à l'encan.

AVIS est donné à Midlina Léon, 250, boulevard Alexis-Nihon, appartement 302, Montréal, arrondissement de Saint-Laurent, dernière adresse connue, qu'à défaut de réclamer les meubles laissés lors de son éviction le 22 septembre 2016, dans les dix (10) jours de la publication de cet avis, ces biens mobiliers seront détruits et/ou vendus à l'encan.

Montréal, le 23 novembre 2016

Isabelle Bastien, avocate  
Secrétaire du Conseil d'arrondissement